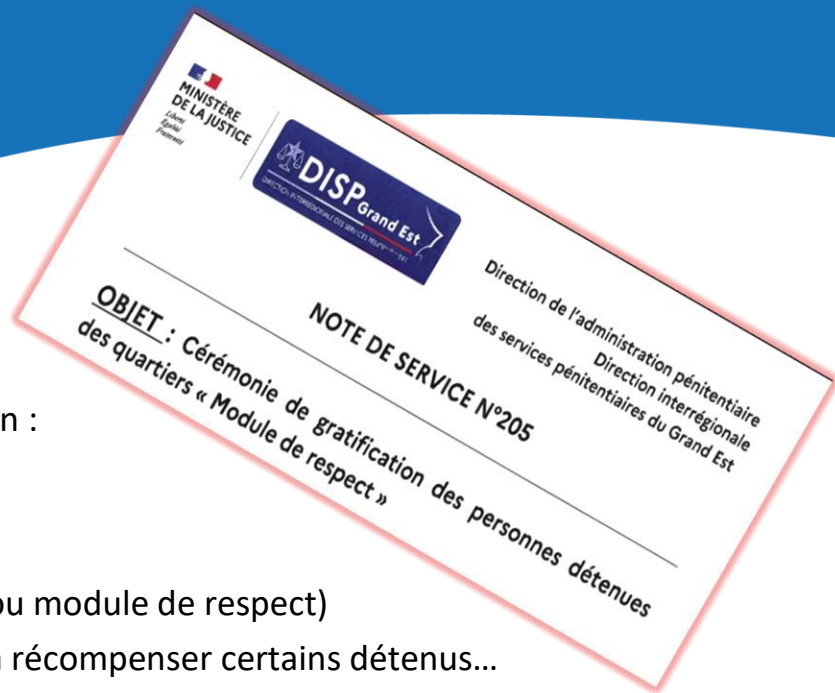


Des mots qui pèsent...

Respectons le travail des agents !



L'**UFAP UNSA Justice Grand-Est**

souhaite réagir à l'usage récent de l'expression :

« **cérémonie de gratification** »

dans le cadre d'actions menées en détention,
notamment dans un régime « **Respecto** » (ou module de respect)
sur un établissement de notre région, visant à récompenser certains détenus...

Notre organisation tient à préciser que **nous reconnaissons la pertinence du projet** porté par l'administration : valoriser les efforts des personnes détenues, encourager leur engagement dans les programmes de réinsertion et mettre en avant leurs réussites éducatives ou professionnelles. Ces initiatives participent pleinement à une des missions du service public pénitentiaire, qu'est la réinsertion !

Cependant, pour l'**UFAP** et les collègues aux faits de cet évènement,
la dénomination choisie soulève une réelle difficulté.

Les termes « *cérémonie de gratification* », dans le monde professionnel, renvoie traditionnellement à la **reconnaissance du travail accompli par les agents**. Son utilisation pour qualifier une initiative à destination des détenus **crée une confusion regrettable et entraîne un malaise profond parmi les personnels.**

***Ce malaise s'inscrit dans un quotidien déjà marqué
par des conditions de travail éprouvantes :***

- Une surpopulation carcérale devenue la norme,
- Une charge de travail en constante augmentation,
- Des heures supplémentaires répétées,
- Un manque de moyens humains et matériels chronique,
- Un inconfort palpable, pour tous les corps et à tous les grades.

Dans ce contexte tendu, où chacun fait preuve d'un engagement sans faille pour maintenir la sécurité et le fonctionnement des établissements, **voir une terminologie habituellement liée à la reconnaissance du personnel utilisée pour des actions en direction des détenus** ne peut qu'amplifier le sentiment de **manque de considération envers ceux qui portent le service public pénitentiaire chaque jour et avec peu de moyens...**

Cela contribue, involontairement mais réellement, à fragiliser les collectifs de travail.

L'**UFAP UNSA Justice** ne remet pas en cause le fond du projet, que nous considérons comme partie intégrante de nos missions... **Sécurité ET Réinsertion !!!**

Nous demandons simplement que l'administration **revoie la terminologie employée** afin de préserver la clarté du langage institutionnel et le respect dû aux personnels.

Des termes comme « **valorisation de parcours** », « **remise de diplômes** », « **reconnaissance de parcours** » seraient plus appropriés et éviteraient toutes polémiques et confusions.

D'autant que ces détenus bénéficient déjà à ce titre de remises de peine et potentiellement d'aménagements de peine...

L'**UFAP UNSa Justice Grand-Est** souhaite bien évidemment poursuivre et entretenir un dialogue social de qualité et œuvrer à une communication plus juste, plus cohérente avec les réalités du terrain.... Et naturellement plus respectueuse des agents !

***Des Personnels qui s'emploient chaque jour à la sécurité de notre pays,
et qui le font de manière tout à fait remarquable !***

Le 28 novembre 2025

Les Secrétaires Généraux,
Jean Claude ROUSSY, Julie ARIBI et Mehdi BERRAHAL